



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8991^e séance

Vendredi 11 mars 2022, à 11 heures

New York

Provisoire

Présidents : M^{me} Alhefeiti/M. Abushahab (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : La guerre en Ukraine en est maintenant à sa troisième semaine. Les combats se poursuivent sans relâche. Les forces armées russes poursuivent leurs opérations offensives et assiègent plusieurs villes dans le sud, l'est et le nord du pays. Une importante concentration de forces russes serait massée le long de plusieurs voies d'accès à la capitale, Kyïv.

La situation est particulièrement alarmante à Marioupol, Kharkiv, Soumy et Tchernihiv, où les zones résidentielles et les infrastructures civiles sont bombardées, avec pour conséquence que le bilan des civils tués ou blessés ne cesse de s'alourdir. La dévastation totale de ces villes a de quoi remplir d'effroi.

Les chiffres mènent à la conclusion que les civils paient le plus lourd tribut dans ce conflit. Au 11 mars, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) recense 1546 victimes civiles, dont 564 morts et 982 blessés, depuis le début de l'invasion le 24 février. Le HCDH estime que le nombre réel de victimes est probablement beaucoup plus élevé, car les informations en provenance des endroits où des hostilités sont en cours parviennent avec du retard et les faits signalés doivent encore être corroborés. La plupart des victimes civiles recensées, parmi lesquelles des enfants, ont été touchées par des armes explosives ayant un large rayon d'impact, notamment de l'artillerie lourde et des lance-roquettes multiples, ainsi que des missiles ou des frappes aériennes.

Le HCDH a reçu des informations crédibles selon lesquelles les forces russes utilisent des armes à sous-munitions, y compris dans des zones peuplées. Les attaques aveugles, menées notamment au moyen d'armes à sous-munitions, qui sont de nature à frapper des objectifs militaires et des civils ou des biens de caractère civil sans faire de distinction, sont interdites par le droit international humanitaire. Les attaques directes contre des civils et des biens de caractère civil, ainsi que les prétendus bombardements de zone dans des villes et des villages, sont également interdits par le droit international et pourraient constituer des crimes de guerre.

Au 10 mars, l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé 26 attaques contre des installations sanitaires, des travailleurs sanitaires et des ambulances, qui ont fait 12 morts et 34 blessés. Cela englobe le bombardement d'une maternité à Marioupol le 9 mars. Nous condamnons sans réserve ces attaques. Non seulement elles sèment la mort et la destruction, mais elles privent également les populations de soins urgents et mettent en danger la vie de davantage de personnes. On ne saurait trop insister sur le fait que prendre pour cible des civils, des bâtiments résidentiels, des hôpitaux, des écoles et des crèches est inexcusable et intolérable. Toutes les violations présumées du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'enquêtes et les responsables doivent être amenés à répondre de leurs actes.

Des millions de personnes en Ukraine ont besoin d'une aide urgente, y compris les 2 millions de personnes déplacées. Nous sommes en train d'intensifier la fourniture d'aide humanitaire dans les zones où les conditions de sécurité le permettent. Plus d'un demi-million de personnes reçoivent une aide vitale, notamment sous forme de vivres, de services d'hébergement, de couvertures et de fournitures médicales. L'ONU et ses partenaires ont élaboré des plans opérationnels en vue de répondre aux besoins humanitaires les plus pressants. Ces opérations doivent être financées. Des contributions s'élevant à plus de 1,5 milliard de dollars ont été annoncées en réponse aux appels lancés la semaine dernière. Nous sommes reconnaissants de cette générosité et nous encourageons les donateurs à débloquer ces fonds rapidement.

Il est crucial de parvenir rapidement à la cessation des hostilités pour permettre aux civils de quitter, en toute sécurité, les zones assiégées et garantir l'acheminement de fournitures humanitaires vitales pour ceux qui restent sur place. Le 9 mars, plus de 51 000 personnes auraient été évacuées en empruntant

cinq des six passages sûrs convenus. Ces passages sûrs doivent rester ouverts. Ils doivent être gérés selon des principes et des modalités clairs. Les civils doivent être informés dûment et en temps opportun de la possibilité de quitter les zones concernées, de manière librement consentie et en prenant la direction de leur choix.

Pour élargir la fourniture d'une aide et de services vitaux à ceux qui en ont le plus besoin, les acteurs humanitaires doivent également bénéficier d'un accès sûr, rapide, sans entrave et durable à toutes les zones. Nous rendons hommage à les acteurs humanitaires qui restent sur le terrain et font leur travail dans des conditions extrêmement instables.

Le nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine est actuellement de 2,5 millions. Il augmente de jour en jour. Nous rendons également hommage aux pays qui ont maintenu leurs frontières ouvertes pour accueillir les réfugiés et leur venir en aide. Toutes les personnes qui fuient l'Ukraine, y compris les ressortissants de pays tiers, doivent pouvoir trouver refuge et protection, conformément au principe de non-refoulement et sans aucune forme de discrimination.

La tenue de négociations pour mettre fin à la guerre en Ukraine est on ne peut plus urgente. Nous prenons note des trois cycles de pourparlers organisés à ce jour entre les délégations ukrainienne et russe. Nous appelons à intensifier ces efforts, notamment pour convenir à titre prioritaire de nouvelles modalités humanitaires et de cessez-le-feu. Nous exhortons les parties à mettre à profit les contacts qu'elles ont entre elles, comme par exemple la réunion tenue hier entre les Ministres des affaires étrangères ukrainien et russe à Antalya, en Turquie.

La logique du dialogue et de la diplomatie doit l'emporter sur la logique de la guerre. Le Secrétaire général remercie les nombreux États Membres qui œuvrent à un règlement diplomatique de ce conflit dangereux. Il est en contact régulier avec les dirigeants de la région et d'autres et ses bons offices restent disponibles.

Je réaffirme l'attachement de l'ONU à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Alors que la guerre se poursuit, on se pose déjà beaucoup de questions sur ses répercussions, au-delà de la tragédie qu'elle représente pour l'Ukraine. Nous entendons de plus en plus souvent les expressions « tournant », « moment décisif » et « fin du multilatéralisme ». Je ne pense pas que ce soit exagéré – de fait, certaines conséquences économiques et politiques

se font déjà sentir. Le plus alarmant est peut-être les menaces que la violence fait peser sur le cadre mondial pour la paix et la sécurité. Nous devons tout faire pour trouver une solution et mettre fin à la guerre, et nous devons le faire maintenant.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Nakamitsu.

M^{me} Nakamitsu (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de me donner l'occasion de leur présenter un exposé ce matin.

Je suis au courant des informations selon lesquelles certaines installations de santé publique se trouvent dans des zones touchées par le conflit armé, ce en quoi leur sécurité est menacée. Je demande à toutes les parties au conflit de garantir la sécurité de toutes les installations de cette nature en Ukraine.

Je suis également au courant des allégations relayées par des médias concernant l'existence de programmes d'armes biologiques. L'ONU n'a connaissance d'aucun programme d'armes biologiques. Cela s'explique principalement par la Convention sur les armes biologiques de 1972, qui interdit la mise au point, la fabrication, l'acquisition, le transfert, le stockage et l'utilisation d'armes biologiques ou à toxines.

La Fédération de Russie et l'Ukraine sont deux États parties à la Convention. En outre, la Fédération de Russie est un gouvernement dépositaire en vertu de la Convention. Tous les États parties à la Convention se sont engagés à ne jamais, quelles que soient les circonstances, mettre au point, fabriquer, stocker ou acquérir de quelque autre manière ni conserver d'armes biologiques.

Les armes biologiques ont été déclarées illégales lorsque la Convention sur les armes biologiques est entrée en vigueur en 1975. Au total, 183 États ont adhéré à la Convention et les armes biologiques sont universellement considérées comme horribles et illégitimes. La Convention sur les armes biologiques n'est pas dotée d'un mécanisme de vérification multilatéral supervisé par une organisation indépendante, telle que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En conséquence, c'est aux États parties qu'il revient d'évaluer le respect des obligations qui en découlent.

Malgré l'absence d'un mécanisme de vérification international, la Convention sur les armes biologiques comporte plusieurs mesures auxquelles les États parties concernés peuvent avoir recours pour faire face à des

situations dans lesquelles les activités de leurs pairs sont préoccupantes ou suspectes. Par exemple, l'article V de la Convention stipule :

« Les États parties à la présente Convention s'engagent à se consulter et à coopérer entre eux pour résoudre tous problèmes qui pourraient éventuellement surgir quant à l'objectif de la Convention, ou quant à l'application de ses dispositions. »

Dans le cadre de l'article V, les États parties ont établi pour pratique d'échanger chaque année des informations qui consistent en la présentation de mesures de confiance. Les États parties doivent faire des déclarations relatives aux sites et activités en jeu sur leur territoire afin de prévenir ou réduire les cas d'ambiguïté, de doute et de suspicion entre eux.

La Fédération de Russie et l'Ukraine prennent toutes deux part, chaque année, aux mesures de confiance. Les rapports annuels présentés par la Fédération de Russie et l'Ukraine sont à la disposition de tous les États parties à la CIAB à des fins de transparence et de réassurance.

En outre, et toujours dans le cadre de l'article V de la Convention, les États parties ont élaboré des procédures propres à clarifier toute question ambiguë ou non résolue, notamment la convocation éventuelle d'une réunion de consultation officielle pour examiner ces questions.

L'article VI de la Convention dispose que :

« Chaque État partie à la présente Convention qui constate qu'une autre partie agit en violation des obligations découlant des dispositions de la Convention peut déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité ».

Si le Conseil de sécurité l'agrée, une enquête fondée sur la plainte reçue pourra être ouverte. Il n'a jamais été fait recours à l'article VI de la Convention.

Bien que ces dispositions n'aient pas été régulièrement utilisées, elles constituent néanmoins des procédures convenues au niveau international qui peuvent être utilisées pour désamorcer les tensions, ainsi que pour aborder dans un contexte multilatéral toute préoccupation relative au respect des obligations découlant de la CIAB, et y remédier. J'encourage donc les États parties à la CIAB à envisager de recourir aux procédures de consultation et de coopération disponibles afin de régler ces questions.

Les situations telles que celle-ci attestent de la nécessité de renforcer la CIAB, de la rendre opérationnelle et de l'institutionnaliser. Je voudrais donc saisir cette occasion pour encourager les États parties à prendre part à la neuvième Conférence d'examen de la Convention, qui doit se tenir à Genève dans le courant de l'année, avec la volonté de procéder à une refonte sérieuse de la Convention pour faire en sorte qu'elle soit dotée des moyens et ressources nécessaires pour relever les défis à venir.

En guise de conclusion, je profite de l'occasion pour aborder la question préoccupante de la sûreté et de la sécurité des centrales nucléaires en Ukraine. Un accident impliquant les installations nucléaires ukrainiennes pourrait avoir de graves conséquences pour la santé publique et l'environnement, et toutes les mesures doivent être prises pour l'éviter. La possibilité d'un accident dû à une défaillance de l'alimentation électrique d'un réacteur ou à l'incapacité d'en assurer la maintenance régulière augmente de jour en jour.

Les forces qui ont le contrôle effectif des centrales nucléaires en Ukraine doivent veiller à ce qu'elles fonctionnent en toute sécurité. Je suis extrêmement préoccupée par le fait que, d'après certaines informations, quatre des sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires tels que définis par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ne seraient pas mis en œuvre à Tchernobyl et à Zaporijia. Les communications doivent être entièrement rétablies, et le personnel d'exploitation doit pouvoir s'acquitter de ses tâches, et ce, sans pression induite.

Je tiens à me faire l'écho de l'appui exprimé par le Secrétaire général aux efforts déployés par le Directeur général de l'AIEA, M. Grossi, pour élaborer un cadre propre à garantir la sûreté et la sécurité des installations ukrainiennes, et à saluer les réunions constructives qu'il a tenues en Turquie le 10 mars avec les Ministres ukrainien et russe des affaires étrangères.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a montré à quel point l'humanité était vulnérable aux menaces biologiques. Elle nous a déjà fait payer un tribut considérable et elle continue de faire des victimes.

L'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques (CIAB) en 1975 avait fait espérer que le monde s'était au moins préservé des menaces biologiques d'origine humaine, puisque toutes les nations signataires y reconnaissaient les terribles risques que faisait courir l'emploi d'armes biologiques et renonçaient à les mettre au point.

Malheureusement, nous avons des raisons de penser que ces espoirs ne se sont pas pleinement concrétisés. Nous avons demandé la convocation de la présente séance parce que l'opération militaire spéciale menée par la Russie en Ukraine a permis de mettre au jour des faits véritablement choquants, indiquant que le régime de Kiev est en train d'éliminer en urgence toute trace d'un programme d'armes biologiques mené par Kiev avec l'appui du Département de la défense des États-Unis.

Le Ministère russe de la défense a en sa possession des documents confirmant que l'Ukraine a établi un réseau d'au moins 30 laboratoires biologiques où sont menées des expériences biologiques extrêmement dangereuses visant à renforcer les propriétés pathogènes de la peste, de l'anthrax, de la tularémie, du choléra et d'autres maladies mortelles en recourant à la biologie de synthèse.

Ces travaux sont financés et directement supervisés par la Defense Threat Reduction Agency, entité des États-Unis chargée d'atténuer la menace sur la défense, notamment pour le compte du National Medical Intelligence Center, centre national du renseignement médical du Pentagone. Un rôle clef dans la mise en œuvre de ces programmes a été joué par le Laboratoire central de référence, de niveau de sécurité biologique 3, à l'Institut ukrainien Mechnikov de recherche sur la peste, situé à Odessa. Les centres de recherche d'autres villes ukrainiennes, comme Kiev, Lvov, Kharkov, Dnepr, Kherson, Ternopol, Oujgorod, Vinnitsa, ont également joué un rôle actif. Les résultats de leurs analyses ont été envoyés aux centres de recherche biologique de l'armée des États-Unis, notamment l'Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses, l'Institut de recherche Walter Reed et le Centre de recherche médicale de la Marine des États-Unis, ainsi qu'aux laboratoires biologiques militaires de Fort Detrick, qui ont autrefois joué un rôle de premier plan dans le programme d'armes biologiques des États-Unis.

Tous les documents pertinents sont disponibles sur le site Web du Ministère russe de la défense et sont présentés dans des réunions d'information quotidiennes. Je me permettrai de mettre en avant certains des exemples les plus parlants.

L'armée russe a eu connaissance des détails du projet UP-4, qui est mis en œuvre dans des laboratoires à Kiev, Kharkov et Odessa et a pour objectif d'étudier la possibilité de propager des infections particulièrement dangereuses par le biais d'oiseaux migrateurs, notamment la grippe H5N1, extrêmement pathogène, qui est mortelle pour l'homme dans 50 % des cas, ou encore la maladie de Newcastle. Un autre projet concerne les chauves-souris en tant que vecteurs de transmission d'agents de guerre biologiques potentiels. Parmi les priorités de recherche identifiées figurent les agents pathogènes bactériens et viraux pouvant être transmis à l'homme par les chauves-souris : la peste, la leptospirose, la brucellose, les filovirus ou les coronavirus.

D'après les documents relatifs au projet, il ressort clairement que les États-Unis ont financé des projets biologiques en Ukraine. En outre, des expériences ont été menées pour étudier la transmission de maladies dangereuses par des ectoparasites comme les poux et les puces. Point n'est besoin d'être spécialiste pour savoir que ces expériences sont parmi les plus risquées, car il n'est pas possible d'en maîtriser l'évolution ultérieure. Des recherches similaires, qui utilisaient elles aussi les puces et les poux comme vecteurs d'armes biologiques, ont été menées dans les années 40 par la tristement célèbre Unité 731 de l'armée japonaise, dont les membres, soit dit en passant, se sont réfugiés aux États-Unis pour échapper à la justice.

L'Ukraine occupe une position géographique unique en tant que carrefour d'un certain nombre de routes migratoires de vecteurs potentiels de maladies dangereuses, dont beaucoup passent par la Russie et l'Europe de l'Est. Les recherches que je viens de mentionner ont été menées au cœur de l'Europe de l'Est et à proximité immédiate des frontières de la Russie. D'après les données obtenues, les oiseaux bagués et relâchés au cours des recherches biologiques menées dans la réserve naturelle de Kherson ont été capturés dans les régions d'Ivanovo et de Voronej, en Fédération de Russie.

L'analyse des matériaux confirme que plus de 140 boîtes contenant des ectoparasites de chauves-souris ont été transférés du laboratoire de Kharkov vers des pays étrangers. Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de ces biomatériaux dangereux ni quelles seront les conséquences s'ils se dissolvent, probablement en Europe, sans aucun contrôle international. En tout état de cause, le risque est très élevé qu'ils soient volés à des fins terroristes ou vendus sur le marché noir.

Sous le prétexte de tester les moyens de traitement et de prévention de la maladie à coronavirus (COVID-19), plusieurs milliers d'échantillons de sérum sanguin de patients, pour la plupart d'origine slave, ont été transportés de l'Ukraine à l'Institut de recherche Walter Reed de l'armée américaine. Nous savons tous combien l'Occident est rigoureux en ce qui concerne le transfert à l'étranger de biomatériaux de ressortissants de pays occidentaux. Et il y a une bonne raison à cela. En théorie, on pourrait développer des agents biologiques capables de cibler sélectivement des groupes ethniques spécifiques.

Dans le même temps, les activités des laboratoires biologiques, que nous suivons depuis 2014, et le programme de la prétendue « réforme » du système de santé ukrainien mis en œuvre par les États-Unis ont conduit à une augmentation incontrôlée de l'incidence d'infections particulièrement dangereuses et économiquement importantes en Ukraine. Le nombre de cas de rubéole, de diphtérie et de tuberculose est en augmentation. L'incidence de la rougeole a été multipliée par plus de 100. L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'Ukraine pays à haut risque pour les épidémies de polio. Il existe également des preuves qu'à Kharkov, où se trouve un de ces laboratoires, 20 soldats ukrainiens sont morts de la grippe porcine en janvier 2016 et 200 autres ont été hospitalisés. En mars de la même année, 364 personnes étaient déjà mortes de la grippe porcine en Ukraine. En outre, les foyers de peste porcine africaine sont devenus un événement régulier en Ukraine. En 2019, une épidémie dont les symptômes sont similaires à ceux de la peste a été signalée.

Alors que les recherches militaro-biologiques sur le territoire des États-Unis ont été réduites en raison du danger qu'elles représentent pour le peuple américain, les autorités de Kiev ont essentiellement donné leur feu vert pour transformer leur pays en terrain d'essai et utiliser les citoyens ukrainiens comme cobayes. Ces expériences, qui comportent des risques potentiels à l'échelle nationale, se poursuivent depuis des années. Nous voyons là une nouvelle confirmation du cynisme monstrueux des manipulateurs occidentaux de Kiev, qui proclament à tout bout de champ combien ils se soucient du sort du peuple ukrainien.

Si l'on en croit Reuters, l'Organisation mondiale de la Santé a recommandé à l'Ukraine de détruire ses agents pathogènes extrêmement dangereux afin d'éviter les fuites qui pourraient entraîner la propagation de maladies au sein de la population. Nous ne savons pas si Kiev a mis en œuvre cette recommandation.

Les documents dont dispose notre ministère de la défense confirment que toutes les recherches sérieuses à haut risque menées dans les biolaboratoires ukrainiens ont été effectuées sous la supervision directe de spécialistes américains, qui bénéficiaient de l'immunité diplomatique. Selon notre ministère de la défense, aujourd'hui, le régime de Kiev s'empresse de brouiller les pistes à la demande de ses responsables occidentaux, pour que la Russie ne mette pas la main sur de preuves directes de violations par les États-Unis et l'Ukraine de l'article 1 de la Convention sur les armes biologiques. Les programmes biologiques sont en train d'être arrêtés de toute urgence. Le Ministère ukrainien de la santé s'est fixé pour objectif de détruire intégralement tous les agents biologiques qui se trouvent dans les laboratoires à compter du 24 février. Dans le même temps, l'analyse des instructions données aux responsables des laboratoires montre que l'ordre de liquidation vise à leur élimination irrémédiable. Notre analyse montre que, dans la seule ville de Lvov, 232 boîtes contenant l'agent pathogène de la leptospirose, 30 de la tularémie, 10 de la brucellose et 5 de la peste ont été détruites. Au total, plus de 320 récipients ont été détruits. La nomenclature et le nombre excessif d'agents pathogènes laissent penser que ces travaux ont été menés dans le cadre d'un programme biologique militaire.

Je voudrais m'adresser séparément à mes collègues européens.

Pendant toutes ces années, un terrain d'essai pour des tests biologiques extrêmement dangereux se trouvait juste à côté de l'Union européenne. Nous les invitons à réfléchir à la menace biologique très réelle pour les populations des pays européens qui pourrait résulter de la propagation incontrôlée d'agents biologiques en provenance de l'Ukraine, qui, comme l'expérience de COVID-19 l'a montré, ne peut être arrêtée. Dans un tel scénario, c'est toute l'Europe qui sera touchée.

Les représentants des États-Unis fournissent des informations confuses quant à l'implication des États-Unis dans ces activités biologiques sur le territoire ukrainien. Lors d'une audition au Congrès le 8 mars, la Sous-secrétaire d'État aux affaires politiques des États-Unis, Victoria Nuland, a essentiellement confirmé le fait que des recherches dangereuses étaient menées dans les biolaboratoires ukrainiens. Interrogée directement par le sénateur Marco Rubio sur la présence d'armes biologiques ou chimiques en Ukraine, elle a répondu qu'il y avait là « des installations de recherche qui ne devraient pas tomber entre les mains de l'armée russe ».

Dans le même temps, le Département d'État continue d'insister sur le fait qu'il n'y a pas de laboratoires biologiques sous contrôle américain sur le territoire ukrainien. À cet égard, nous voudrions demander à la délégation américaine : comment l'accord de 2005 entre le Ministère américain de la défense et le Ministère ukrainien de la santé sur la coopération en matière de prévention de la propagation de technologies et d'agents pathogènes susceptibles d'être utilisés dans la mise au point d'armes biologiques s'inscrit-il dans le cadre de ces affirmations ? Ce document est accessible au public sur Internet. Selon l'article III de cet accord, le Ministère américain de la défense peut « soutenir le Ministère ukrainien de la santé dans le cadre de recherches biologiques conjointes, de l'identification de menaces liées aux agents biologiques et de ripostes à ces menaces » en ce qui concerne les « agents pathogènes dangereux qui se trouvent dans les installations en Ukraine ».

Je tiens à souligner que les menaces biologiques, de par leur nature même, ne connaissent pas de frontières. Aucune région du monde ne peut aujourd'hui se sentir en sécurité. Les États-Unis supervisent plusieurs centaines de biolaboratoires, situés dans une trentaine de pays, notamment au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud-Est, ainsi que le long du périmètre de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques. Washington a refusé catégoriquement de soumettre ces laboratoires à une vérification internationale, et depuis 2001, a bloqué un protocole juridiquement contraignant à la Convention sur les armes biologiques visant à établir un mécanisme efficace pour vérifier le respect par les États de la Convention. Cela ne peut que suggérer que les États-Unis ont quelque chose à cacher. Je demande instamment à mes collègues de ces régions de réfléchir aux activités que Washington mène sur leur territoire et aux éventuelles conséquences pour leurs populations.

Je peux déjà prévoir la réaction de nos collègues occidentaux, qui ne manqueront certainement pas d'affirmer aujourd'hui que toutes ces informations sont fausses et relèvent de la propagande russe. Mais cette complaisance n'aidera pas les Européens en cas d'épidémies en Ukraine et dans les pays voisins et de propagation ultérieure de maladies dangereuses au-delà de leurs frontières. Ce risque est bien réel, étant donné l'intérêt que les groupes nationalistes radicaux en Ukraine ont manifesté pour les travaux sur les agents pathogènes dangereux menés dans ce pays pour le compte du Ministère américain de la défense.

Nous savons également qu'en cas d'incidents de ce type, le Pentagone a expressément conseillé à ses « protégés » ukrainiens d'accuser immédiatement les forces armées de la Fédération de Russie d'avoir prétendument frappé des installations médicales et de recherche, ou encore de lier ces incidents aux activités de groupes de saboteurs russes.

Le Ministère russe de la défense continue d'analyser la situation biologique en Ukraine et les éléments de preuve qui nous parviennent. Ce que nous avons décrit aujourd'hui ne représente qu'une petite partie des informations dont nous disposons. Nous diffuserons des informations détaillées dans un avenir très proche dans des documents officiels du Conseil de sécurité que les membres pourront examiner.

Nous estimons qu'il est de notre devoir de tenir le Conseil de sécurité informé de la situation concernant les activités militaro-biologiques des États-Unis en Ukraine, qui constituent une véritable menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous avons l'intention de revenir sur ce sujet très prochainement. Nous n'excluons pas la possibilité d'invoquer ultérieurement le mécanisme prévu par les articles V et VI de la Convention sur les armes biologiques. D'ici là, nous espérons recevoir des États-Unis des réponses à nos questions.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu des informations qu'elles nous ont fournies.

Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, nous nous réunissons à la demande de la Russie, suite aux allégations d'un prétendu programme de développement d'armes biologiques en Ukraine. Nous avons écouté très attentivement la déclaration du représentant de la Russie.

Toute question en lien avec des armes de destruction massive ne doit jamais être prise à la légère. Comme nous venons de l'entendre de la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu, l'ONU n'a pas connaissance d'un quelconque programme qui serait incompatible avec les obligations découlant des traités internationaux, notamment en matière d'armes chimiques ou biologiques. Nous avons entendu parler d'installations sanitaires en Ukraine.

Nous avons également entendu ces allégations être catégoriquement réfutées à maintes reprises au plus haut niveau, tant par les États-Unis que par l'Ukraine.

Par conséquent, nous sommes d'avis que les allégations de la Russie font partie de sa guerre de l'information, qu'elles sont fausses et sans fondement et relèvent de sa propagande, de sa désinformation et de ses théories du complot habituelles qui sont indignes de notre temps. Le Conseil ne doit pas se voir abreuver de fantasmes ou d'histoires à dormir debout, mais a besoin de preuves vérifiées et corroborées de manière indépendante. Ce n'est pas le cas.

Aussi regrettable que cela puisse être, ce n'est guère surprenant, car absolument tout ce que nous avons entendu de la part de la Russie concernant l'Ukraine était faux, monté de toutes pièces ou déformé. Tout cela est de notoriété publique et ne mérite pas qu'on s'y attarde, mais je pense que la Palme d'or revient à la déclaration de la Russie d'il y a deux jours à peine, selon laquelle la Russie n'a pas attaqué l'Ukraine. Eh bien, comme nous l'avons vu la semaine dernière, l'Assemblée générale voit les choses différemment.

Dans toute autre situation, on aurait pu penser qu'il s'agissait d'une plaisanterie, si ce n'est que cette plaisanterie est en train de détruire tout un pays, de tuer des civils et est responsable de plus de 2,5 millions de réfugiés – un chiffre qui va croissant –, ce qui représente 7 000 personnes par heure. Cette plaisanterie serait également responsable de la mort de plusieurs milliers de soldats russes, mais c'est une question qui concerne la Russie et son peuple. Ce sont là autant de raisons de décréter un cessez-le-feu immédiat pour laisser la place aux négociations.

Deuxièmement, nous savons que la Russie utilise depuis longtemps des armes chimiques. Cela a été amplement démontré. On l'a vu notamment dans les tentatives d'assassinat et d'empoisonnement de ses propres citoyens, comme le chef de l'opposition emprisonné, Alexeï Navalny, ou les Skripal. Les reportages de Bellingcat ont brillamment réussi à établir un lien direct et irréfutable entre ces tentatives d'empoisonnement mortel et des hauts responsables de la Direction générale des renseignements de l'armée russe.

Face à une telle désinformation, nous devrions donc être très inquiets que ce crescendo d'allégations sur des armes de destruction massive puisse servir de prétexte supplémentaire à la Russie pour préparer le terrain et utiliser des armes chimiques ou biologiques dans le cadre de son invasion de l'Ukraine, tout en accusant d'autres de le faire. Après tout, la Russie a accusé l'Ukraine de génocide dans le Donbass, ce qui est ridicule. Elle a également accusé Kyïv de chercher

à produire des armes nucléaires, ce qui est scandaleux. Elle a accusé l'Ukraine de bombarder ses propres villes, ce qui est absurde.

Comme nous l'avons entendu à plusieurs reprises ici, y compris hier (voir S/PV.8990), la Russie continue d'appuyer le régime de Bachar Al-Assad en Syrie, qui a employé des armes chimiques contre la population civile.

Ce qui devrait retenir notre attention et mériter notre temps, c'est l'aggravation de la situation qui sème le chaos dans deux pays, menace tout un continent et perturbe le monde entier. Quinze jours après le début de cette invasion brutale, la puissance blindée croissante de la Russie, avec la complicité ouverte du Bélarus, s'est heurtée au droit indomptable et incontestable d'un pays à défendre son territoire.

Les objectifs de la Russie sont aussi odieux que les moyens qu'elle utilise pour les atteindre. Nous sommes horrifiés par la situation catastrophique qui règne à Marioupol et dans d'autres villes assiégées, où les civils sont affamés ; par l'utilisation d'armes à sous-munitions dans les zones urbaines, comme nous l'avons entendu dans l'exposé de la Secrétaire générale adjointe ; par l'intensification des tirs et des bombardements aveugles ; par les plus de 26 attaques lancées contre divers établissements de santé, y compris des ambulances, comme cela a été confirmé par l'Organisation mondiale de la Santé et à cette séance aujourd'hui ; et par d'autres actes scandaleux et immoraux, qui constituent des crimes de guerre. Voilà les faits.

Rien ne semble aller comme prévu en Ukraine. L'acte d'agression non provoqué, injustifié et prémédité de la Russie, là encore avec la complicité du Bélarus, est dénuée de tout fondement juridique ou moral, ces fondements qui précisément donnent aux Ukrainiens le pouvoir de se battre héroïquement, d'être prêts à mourir pour les idéaux auxquels ils croient et pour le droit de choisir qui ils veulent être, maîtres de leur propre destin. À cet égard, nous nous félicitons des conclusions du Conseil européen qui, entre autres, a salué la volonté de l'Ukraine de rejoindre l'Union européenne.

Nous sommes encouragés par la résistance ukrainienne – peut-être incompréhensible pour l'envahisseur – qui doit être source d'inspiration et nous rappeler que la liberté l'emporte toujours sur la tyrannie.

N'oublions pas que si la Russie atteint ses objectifs en Ukraine, elle ne s'arrêtera pas là ; elle voudra toujours plus ; et comme l'histoire nous le rappelle, l'agression fonctionne comme une drogue. C'est la raison pour laquelle David doit l'emporter et l'emportera.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie nos intervenantes de leurs observations de ce matin.

La Russie a demandé au Conseil de sécurité d'organiser la séance d'aujourd'hui dans le seul but de proférer des mensonges et de répandre la désinformation, et c'est exactement ce que les membres ont entendu de la part du Représentant permanent de la Russie. Les membres ont également entendu de M^{me} Nakamitsu que l'ONU n'avait pas connaissance de l'existence de programmes d'armes biologiques ou chimiques en Ukraine.

Le mois dernier, le Secrétaire d'État Blinken (voir S/PV.8968) a exposé avec une précision tragique ce que la Russie s'appretait à faire. Il a en particulier prévenu que la Russie inventerait un prétexte pour attaquer et a même averti qu'elle créerait de toutes pièces des allégations concernant des armes chimiques ou biologiques pour justifier son attaque violente contre le peuple ukrainien.

Aujourd'hui, le monde regarde la Russie faire exactement ce que nous avons dit qu'elle ferait. La Russie tente d'utiliser le Conseil de sécurité pour légitimer sa désinformation et tromper les gens afin de justifier la guerre menée par choix par le Président Poutine contre le peuple ukrainien. Et la Chine s'adonne elle aussi à la désinformation pour appuyer les assertions scandaleuses de la Russie. Je ne le dirai qu'une fois : l'Ukraine n'a pas de programme d'armes biologiques. Il n'y a pas de laboratoires ukrainiens d'armes biologiques appuyés par les États-Unis, ni près de la frontière russe, ni ailleurs.

Voici les faits. L'Ukraine possède et exploite sa propre infrastructure de laboratoires de santé publique. Ces installations permettent de détecter et de diagnostiquer des maladies telles que la maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui nous profite à tous. Les États-Unis ont aidé l'Ukraine à le faire en toute sécurité. Nous sommes fiers de ce travail qui a été fait de manière ouverte et au grand jour. Ce travail a pour unique but de protéger la santé des personnes. Il n'a absolument rien – absolument rien – à voir avec les armes biologiques.

En réalité, c'est la Russie qui maintient depuis longtemps un programme d'armes biologiques en violation du droit international. C'est la Russie qui a une histoire avérée d'utilisation d'armes chimiques. C'est la Russie qui est l'agresseur ici. Ce sont des agents russes qui ont empoisonné Alexeï Navalny et Sergei et Yulia Skripal avec des agents neurotoxiques. C'est la Russie

qui continue de soutenir le régime d'Al-Assad en Syrie et de lui éviter d'avoir à rendre des comptes alors que l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ont confirmé qu'Al-Assad avait utilisé à plusieurs reprises des armes chimiques au cours des dernières années.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la Russie pourrait avoir demandé la tenue de cette séance pour se donner un faux prétexte d'agir : c'est exactement ce contre quoi nous avons mis en garde. Le Secrétaire d'État Blinken notamment avait déjà tiré la sonnette d'alarme dans sa déclaration au Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.8968). La Russie est connue pour accuser à tort d'autres pays de commettre les violations dont elle-même se rend coupable. Sachant cela et conformément à nos déclarations précédentes, nous redoutons vivement que la Russie envisage d'utiliser des agents chimiques ou biologiques contre le peuple ukrainien.

L'intention qui se cache derrière ces mensonges semble claire, et elle est profondément inquiétante. Nous estimons que la Russie pourrait utiliser des agents chimiques ou biologiques pour commettre des assassinats, dans le cadre d'un incident mis en scène ou organisé sous faux drapeau, ou pour soutenir des opérations militaires tactiques. Depuis le début, notre stratégie visant à contrer les tactiques de la Russie a consisté à partager les informations en notre possession avec le monde de manière transparente. Et pour être franche, nous avons eu raison plus souvent que nous ne le souhaiterions.

Nous ne laisserons pas la Russie mentir au monde ni entacher l'intégrité du Conseil de sécurité en utilisant cette enceinte comme un espace pour légitimer la violence de Poutine. La Russie attaque des maisons, des écoles, des orphelinats et des hôpitaux. Elle attaque des infrastructures civiles, notamment des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ses forces assiègent des villes ukrainiennes. Des centaines de milliers de civils n'ont plus accès à l'électricité pour se chauffer ou à l'eau potable pour rester en vie. C'est la Russie qui est l'agresseur ici.

Malgré tous les efforts de la Russie, les médias et les Ukrainiens exposent cette vérité sur le terrain. La Russie ne peut réécrire la première page du *New York Times*, qui montrait lundi les corps d'une mère ukrainienne et de ses deux enfants morts alors qu'ils tentaient de traverser un pont à l'extérieur de Kyïv pour se mettre en sécurité. La Russie ne peut dissimuler les travaux des journalistes de l'Associated Press, qui ont

pris en photo un médecin tentant de ressusciter un bébé de 18 mois, Kirill, mort à la suite d'un bombardement russe contre Marioupol.

La Russie ne peut effacer une publication sur les médias sociaux, vérifiée et diffusée par CBS News, racontant l'histoire d'un garçon ukrainien de 11 ans qui a fui en Slovaquie, tout seul, équipé en tout et pour tout de son passeport, d'un sac en plastique et d'un numéro de téléphone griffonné sur ses mains. La Russie ne peut étouffer le reportage d'Al-Jazeera montrant des soldats russes en train de terroriser des villes ukrainiennes. Et des journalistes ukrainiens risquent leur vie chaque jour pour tenir le monde au courant des derniers faits sur le terrain, comme le reportage de Novoe Vremye sur le comportement irresponsable des forces russes à l'égard d'installations nucléaires ukrainiennes.

La Russie n'arrive pas à créer une réalité alternative. De fait, même les diplomates russes ne parviennent à rester cohérents dans leur propagande. Pas plus tard qu'hier, le porte-parole du Kremlin a affirmé ne pas disposer d'informations claires concernant les forces russes qui ont tiré sur une maternité. Par la suite, le Ministre des affaires étrangères lui-même a nié que la Russie avait attaqué l'Ukraine, juste avant d'admettre que la Russie avait délibérément pris pour cible cette maternité à Marioupol. Leurs affabulations n'ont servi à rien, parce que le monde avait déjà vu les terribles images diffusées sur CNN montrant des femmes enceintes en sang évacuées du lieu de l'attaque russe contre cet hôpital.

Même les citoyens russes sont las de ces mensonges. Des athlètes russes écrivent « non à la guerre » sur leurs chaussures et sur des caméras de télévision. Des citoyens russes manifestent dans la rue et dénoncent la guerre voulue par Poutine. Et même des présentateurs de la télévision d'État russe, la machine de propagande de Poutine, ont appelé Poutine à mettre fin à l'intervention militaire.

C'est pourquoi nous ne nous sommes pas opposés à la tenue de la présente séance. Cette séance a confirmé nos prédictions, révélé les objectifs de la Russie au monde entier et exposé ses mensonges pour ce qu'ils sont : un effort malveillant visant à couvrir les atrocités qu'elle commet dans le cadre de son attaque illégale et non provoquée contre l'Ukraine. Il s'agit d'un stratagème typique de la Russie et cela ne nous convainc pas le moins du monde.

Le monde observe. Les preuves photographiques et vidéo s'accumulent et la Russie devra répondre de ses actes. Nous ne resterons pas les bras croisés face à des atrocités. Contrairement au Gouvernement russe, dont le premier instinct est de réduire au silence toute voix discordante, nous sommes certains que la vérité et la transparence l'emporteront.

Nous appelons le Président Poutine à mettre fin à cette guerre non provoquée et inadmissible contre le peuple ukrainien.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} DiCarlo et M^{me} Nakamitsu pour leurs interventions.

Je veux dénoncer avec la plus grande fermeté les allégations infondées de la Russie. Il y aurait, dit-elle, des attaques chimiques en préparation en Ukraine. Il y aurait des laboratoires de recherche sur les armes bactériologiques.

Soyons sérieux. Les mensonges de la Russie ne trompent personne. Ils font partie d'une stratégie cynique de désinformation et d'écran de fumée dont la Russie a fait une véritable arme de guerre. Nous avons dénoncé ces provocations irresponsables il y a seulement quelques jours à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, avec 46 autres États parties.

Ce n'est pas la première fois que la Russie diffuse des mensonges pour attiser la confusion, semer la peur et surtout couvrir sa propre responsabilité. Rappelons une évidence : c'est bien la Russie, et non l'Ukraine, qui a eu recours à des armes chimiques ces dernières années sur le sol européen. C'est également elle qui tente de couvrir par la désinformation les attaques chimiques du régime syrien.

La France est très préoccupée par la possibilité que cette campagne de désinformation puisse être le prélude à l'utilisation d'une arme chimique ou biologique orchestrée par la Russie en Ukraine. Ces armes sont bannies par le droit international. Elles ne doivent jamais être utilisées, dans aucun contexte, par qui que ce soit. La Russie s'y est engagée en ratifiant la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques.

Les exposés que nous avons entendus ce matin sont clairs. La réalité, c'est que la Russie a prémédité l'agression d'un État souverain, violé la Charte des Nations Unies. La réalité c'est que la Russie a jeté sur les routes des millions d'Ukrainiens, provoquant la plus grave crise humanitaire en Europe depuis la Seconde

Guerre mondiale. C'est la Russie qui bombarde quotidiennement, depuis 15 jours, Marioupol et tant d'autres villes ukrainiennes et d'installations civiles, en violation du droit international humanitaire. C'est la Russie qui tue chaque jour davantage d'Ukrainiens innocents.

La désinformation, pas plus que le veto, ne saurait masquer cette dure réalité. Les lois adoptées par Moscou pour museler la presse et les voix qui s'élèvent contre la guerre en Russie n'y parviendront pas non plus. Ni les Russes ni le monde ne sont dupes.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La Russie a présenté aujourd'hui au Conseil de sécurité une série de théories du complot extravagantes, totalement infondées et irresponsables. Pour dire les choses avec diplomatie, c'est un tissu d'absurdités.

Il n'y a pas l'ombre d'une preuve crédible que l'Ukraine possède un programme d'armes biologiques. L'Ukraine est un État partie à la Convention sur les armes biologiques qui respecte ses obligations. Comme nous l'avons entendu, ses installations de recherche sont des installations reconnues, établies pour se pencher sur les risques sur la santé publique. Les intervenantes d'aujourd'hui nous l'ont confirmé. C'est donc un mensonge de plus dans la campagne de désinformation de la Russie.

Cette dernière a dit qu'elle n'envahirait pas l'Ukraine ; puis elle l'a envahie. Le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, a ensuite déclaré qu'ils n'avaient pas envahi le pays et il a répété cette absurdité hier. C'est un tissu de mensonges. La Russie a dit que l'Ukraine préparait une bombe sale. C'était un mensonge, là encore. Elle a déclaré hier qu'une femme enceinte avait mis en scène ses blessures lors du bombardement de l'hôpital de Marioupol : un mensonge grotesque.

La Russie s'enfonce aujourd'hui vers de nouvelles profondeurs, mais le Conseil de sécurité ne doit pas se laisser entraîner dans sa chute. Revenons-en aux faits. La Russie est en train d'envahir l'Ukraine, en violation du droit international. La Russie est en train de tuer des centaines de civils en pilonnant des villes ukrainiennes sans discernement. Elle utilise des armes à sous-munitions et des roquettes thermobariques, armes conçues pour infliger un maximum de dégâts où qu'elles sont utilisées. Elle prend les hôpitaux et les écoles pour cible et commet des crimes de guerre.

Des milliers de soldats russes et ukrainiens sont morts, autant de morts qui vont faire voler en éclats la vie des familles qu'ils laissent derrière eux. Quelque

2,5 millions d'Ukrainiens sont désormais réfugiés, et 1 million d'enfants ont été contraints de fuir l'invasion du Président Poutine. Il s'agit d'une guerre choisie, à laquelle la Russie doit mettre fin.

La Russie a rompu ses engagements au titre de la Charte des Nations Unies, mais nous ne devons pas la laisser renverser le système multilatéral. Comme l'a déclaré l'ONU aujourd'hui, la Russie menace à présent le cadre mondial pour la paix et la sécurité. Le Conseil de sécurité a la responsabilité de remédier à de nombreux conflits graves dans le monde. Nous avons un travail important à accomplir. Nous ne siégeons pas dans cette salle pour servir d'audience à la propagande nationale de la Russie et nous ne devrions pas laisser la Russie user abusivement de son siège de membre permanent pour propager désinformation et mensonges et pervertir la mission du Conseil de sécurité.

Prenons aujourd'hui la résolution de faire en sorte que le Conseil reste concentré sur les véritables menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés.

Nous avons pris note des récentes déclarations faites par les représentants de certains États et d'informations plus générales les activités biologiques relatives à l'Ukraine. Dans ce contexte, nous tenons à souligner l'importance que l'Inde attache à la Convention sur les armes biologiques (CIAB), texte clef et convention de désarmement mondiale non discriminatoire interdisant une catégorie entière d'armes de destruction massive.

Il est important de garantir la mise en œuvre complète et effective de la CIAB, tant dans la lettre que dans l'esprit. Nous pensons également que toute question relative aux obligations découlant de la CIAB doit être réglée conformément aux dispositions de la Convention, et par la consultation et la coopération entre les parties concernées.

Nous avons à maintes reprises exprimé notre vive inquiétude face à la situation qui règne en Ukraine. Nous espérons sincèrement que les négociations directes en cours entre la Russie et l'Ukraine aboutiront à la cessation des hostilités. Il n'y a pas d'autre option que la voie de la diplomatie et du dialogue.

La situation humanitaire catastrophique exige appelle une attention urgente et immédiate. Nous demandons une nouvelle fois à tous les États Membres

d'honorer les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international et de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des États.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et la Haute Représentante Nakamitsu de leurs exposés et prenons bonne note des informations dont elles nous ont fait part.

Nous avons également écouté avec intérêt la déclaration du porte-parole du Secrétaire général nous informant que l'Organisation mondiale de la Santé n'avait pas connaissance d'une quelconque activité menée par le Gouvernement ukrainien en contravention des obligations que lui fait la Convention sur les armes biologiques, ce qu'a réaffirmé à la présente séance la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.

Le Mexique s'est engagé à respecter la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Il s'agit d'un traité fondamental du régime de désarmement des Nations Unies et, si des différends surviennent, ils doivent être traités par les mécanismes prévus à la Convention elle-même, puisqu'il n'existe pas de mécanisme de vérification externe, comme c'est le cas pour les armes chimiques. Il convient donc de rappeler que l'article V de la Convention prévoit que les États parties s'engagent à se consulter et à coopérer entre eux pour résoudre tous problèmes qui pourraient éventuellement surgir quant à l'objectif de la Convention, ou quant à l'application de ses dispositions, et que les consultations et la coopération pourront être entreprises au moyen de procédures internationales appropriées dans le cadre de l'ONU et conformément à la Charte des Nations Unies.

Le Mexique est catégoriquement opposé à l'emploi d'armes biologiques, par quelque acteur et en quelque circonstance que ce soit, de même qu'à toute attaque contre des installations médicales, scientifiques ou d'assistance en Ukraine.

Pour terminer, je tiens à renouveler l'appel urgent à un cessez-le-feu et, en attendant que ce dernier soit instauré, nous demandons que soit immédiatement proclamée une pause humanitaire durable qui garantisse la protection de la population civile et l'accès de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, sans restriction ni exclusion.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, et

la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, de leurs exposés au Conseil ce matin. Par ailleurs, je salue la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Le Ghana a écouté attentivement les exposés des intervenantes et les observations des délégations qui se sont exprimées avant nous. Nous estimons qu'au vu des informations dont nous sommes saisis, il ne serait possible de se prononcer sur les programmes biologiques de l'Ukraine qu'après une évaluation plus approfondie par des institutions compétentes, comme l'Organisation mondiale de la Santé, pour déterminer la situation des laboratoires biologiques et l'état des recherches sur les maladies infectieuses qui y étaient menées.

C'est dans ce contexte que nous exhortons les parties à respecter l'appel à un cessez-le-feu sans condition et immédiat, et la Fédération de Russie à retirer toutes ses troupes d'invasion de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, en ayant à l'esprit les conséquences inimaginables que la libération accidentelle ou délibérée d'agents chimiques ou biologiques dans le cadre du conflit pourrait avoir non seulement sur les populations se trouvant en Ukraine et alentour mais également sur la stabilité mondiale et un environnement de sécurité déjà fragile.

L'armement d'agents chimiques ou biologiques dans la guerre en Ukraine ou ailleurs serait une erreur et ne devrait même pas être envisagé.

En tant qu'État partie à la Convention sur les armes biologiques, nous considérons que l'appel en faveur d'un régime de vérification pour la Convention reste valide et que l'élaboration du protocole additionnel requis pourrait se faire de manière raisonnable et sensée, en particulier au vu des faits survenus récemment à l'échelle mondiale, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le Ghana demeure profondément préoccupé par l'escalade des bombardements militaires contre plusieurs villes ukrainiennes, qui se traduisent par la détérioration rapide d'une situation humanitaire que beaucoup décrivent comme la pire que l'Europe ait connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes également préoccupés par les répercussions de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et par les effets disproportionnés de cette guerre sur les pays en développement et les petites économies, dont nombre subissent déjà les affres de la pandémie de COVID-19 et

ont vu plusieurs milliers de personnes mourir à cause des incidences socioéconomiques de la maladie, loin de l'attention mondiale. La solidarité internationale est donc importante alors même que nous cherchons à maintenir la cohésion et la stabilité mondiales.

Nous rappelons aux parties belligérantes leur obligation d'honorer leurs engagements en vertu du droit international, du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Nous appelons tout particulièrement à la protection des civils et des travailleurs humanitaires en Ukraine, conformément aux dispositions de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Pour terminer, je tiens à rappeler l'opinion de longue date du Ghana selon laquelle la possession ou la prolifération d'armes de destruction massive, y compris les armes chimiques et biologiques, n'assure ni la paix internationale ni la sécurité nationale. Nous avons donc tous la responsabilité de veiller à l'élimination de ces armes de la civilisation actuelle que nous nous efforçons de bâtir.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Izumi Nakamitsu et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de leurs exposés de ce matin, qui donnent à réfléchir.

L'Irlande déplore profondément la décision de la Fédération de Russie de convoquer la séance d'aujourd'hui. Celle-ci n'a d'autre but que d'avancer des allégations infondées contre l'Ukraine et les États-Unis.

L'Irlande a une politique claire et de longue date sur les armes biologiques, chimiques et autres armes de destruction massive. Il est intolérable que la Russie, dans le cadre de ses tentatives d'excuser son agression injustifiable et illégale contre l'Ukraine, profère des allégations sans fondement contre l'Ukraine au sujet de la mise au point présumée et de l'emploi éventuel d'armes biologiques et chimiques. Les interdictions visant les armes biologiques et chimiques ne doivent pas être remises en cause.

Étant donné le mépris inconsidéré de la sûreté et de la sécurité nucléaires dont les forces russes ont fait preuve depuis le début de l'invasion, on peut craindre pour la sûreté chimique, biologique, radiologique et nucléaire. Cependant, cela n'étaye en rien les allégations de mise au point d'armes de destruction massive en Ukraine.

Cette approche adoptée par la Fédération de Russie nous est familière. Elle participe d'une vieille habitude de la Fédération de Russie consistant à se servir de la désinformation dans de multiples enceintes multilatérales pour détourner l'attention et nier et couvrir ses propres transgressions et agressions.

L'Irlande juge inacceptable de porter de telles accusations contre l'Ukraine, qui est un État partie qui respecte le Traité sur le non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques. Ces instruments font leur travail capital en assurant la non-prolifération des armes de destruction massive, et aucun élément de preuve n'a été produit dans ces instances pour étayer de telles allégations. Plus tôt cette semaine, 48 États, dont l'Irlande, ont mis en cause ces affirmations infondées de la Russie à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

J'exhorte la Fédération de Russie à cesser sa campagne de désinformation et à ne pas se servir du Conseil pour propager de fausses informations. Ces conduites préjudiciables portent atteinte à cet organe et à son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a créé une catastrophe humanitaire. Dans une autre tentative d'induire en erreur et de répandre des informations erronées, la Fédération de Russie nous dit que la crise humanitaire que nous voyons en Ukraine n'est pas de son fait. Or, comme les intervenantes de l'ONU nous l'ont confirmé aujourd'hui, il est clair que l'offensive russe cause des souffrances à des millions de personnes, ce qui fait augmenter rapidement le nombre de déplacés et de réfugiés ayant besoin d'aide humanitaire. En Ukraine, des millions de personnes sont aux prises avec les conséquences humanitaires de cette agression insensée.

Que l'on s'accorde ou non sur un passage humanitaire sûr, les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés. Le respect du droit international humanitaire n'est pas facultatif. C'est une obligation. Un accès complet, sûr et sans entrave pour apporter une aide humanitaire est une nécessité urgente.

Une fois de plus, l'Irlande demande instamment à la Fédération de Russie de cesser immédiatement les hostilités, de se retirer sans condition de tout le territoire de l'Ukraine et de s'abstenir de toute nouvelle menace et de tout nouvel emploi de la force quelle qu'elle soit

contre l'Ukraine. Il est plus que temps de choisir le dialogue et la diplomatie comme seule façon de régler le conflit.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et la Haute-Représentante Izumi Nakamitsu de leurs déclarations.

Il y a deux semaines, en violation flagrante du droit international, la Fédération de Russie a décidé de partir en guerre totale contre sa voisine pacifique, l'Ukraine. Nous condamnons une fois encore cet acte d'agression.

Quelques jours plus tard, la Russie a abusé de son veto pour empêcher le Conseil de sécurité de remplir son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Aujourd'hui, la Russie a convoqué une séance sur la base d'un discours non corroboré, insinuant que l'Ukraine met au point des armes biologiques. Cela nuit à la crédibilité du Conseil.

N'oublions pas la véritable menace à la paix et à la sécurité internationales dont nous sommes témoins : une guerre illégale lancée par la Fédération de Russie contre un autre État Membre souverain de l'ONU.

Nous condamnons l'emploi d'armes à sous-munitions par la Fédération de Russie, confirmé ici aujourd'hui.

L'invasion russe a été précédée par des allégations inventées de toutes pièces et dénuées de tout fondement. Il est intolérable que la Russie prétende à présent sans le moindre élément à charge que l'Ukraine préparerait une action offensive au moyen d'armes biologiques. Des allégations similaires ont aussi été faites en ce qui concerne la fabrication d'armes chimiques. Comme l'ont déclaré les intervenantes de l'ONU, elles n'ont pas connaissance du fait que l'Ukraine aurait mis au point des armes chimiques ou biologiques ou envisagerait d'y avoir recours.

La Norvège reste un fervent partisan de la Convention sur les armes biologiques, qui demeure l'un des piliers des régimes de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive, en plus du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la Convention sur les armes chimiques. Nous condamnons tout emploi de ces armes, qui constituerait une violation flagrante desdites conventions.

Ces conventions interdisent totalement l'emploi d'armes chimiques et biologiques. Tous les États parties se sont engagés à détruire les stocks qu'ils avaient de

ces armes lorsqu'ils ont signé ces deux accords. Le respect universel des conventions et leur application intégrale par tous les États parties sont essentiels. Je voudrais rappeler au Conseil qu'en tant que partie aux deux Conventions, la Russie doit respecter ses obligations internationales, tout comme l'ensemble des États parties. Les armes chimiques et biologiques ne peuvent et ne doivent pas être utilisées en temps de guerre.

Je suis profondément préoccupée par la crise humanitaire de plus en plus grave en Ukraine, et nous sommes choqués par le mépris flagrant du droit international humanitaire dont font preuve les forces militaires russes, notamment de leur obligation de protéger les civils ukrainiens. Chaque jour, nous recevons de nombreuses informations faisant état de bombardements de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et d'autres infrastructures civiles critiques par les Russes. Ceci est inacceptable et doit cesser.

Les informations terribles concernant l'attaque menée contre une installation médicale à Marioupol cette semaine illustrent une fois de plus ce mépris du droit international humanitaire. Il faut rétablir et protéger l'espace nécessaire pour l'action humanitaire, de manière à garantir un accès humanitaire continu et durable.

La Russie doit mettre fin à cette guerre maintenant. Toutes les forces doivent se retirer et des discussions doivent être menées en toute bonne foi en vue de parvenir à une solution politique. Les solutions diplomatiques doivent l'emporter.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La situation en Ukraine continue d'évoluer rapidement, avec une complexité et une acuité croissantes. Aujourd'hui, il est impératif d'intensifier les efforts diplomatiques pour apaiser les tensions et ramener la question ukrainienne sur la voie du règlement politique dans les meilleurs délais, tout en s'efforçant de prévenir une crise humanitaire massive.

L'arrêt des combats et des hostilités est un souhait largement partagé par la communauté internationale. Les négociations de paix sont le seul moyen viable pour réaliser cet objectif. Les récentes séries de pourparlers directs entre la Russie et l'Ukraine et la réunion de haut niveau tenue hier entre les Ministres des affaires étrangères des deux pays sont des étapes positives vers l'objectif de la paix. La communauté internationale doit continuer à encourager et à soutenir la Russie et l'Ukraine dans leurs négociations et créer l'environnement et les conditions nécessaires à la réussite de ces

pour parler de paix. La Chine continuera à travailler avec la communauté internationale et à jouer son rôle pour désamorcer la situation et rechercher la paix.

La Chine attache une grande importance à la sécurité et à la sûreté biologiques et a toujours préconisé l'interdiction totale et la destruction complète de toutes les armes de destruction massive, y compris les armes biologiques et chimiques. Elle s'oppose fermement à la mise au point, à la possession et à l'emploi d'armes biologiques et chimiques par tout pays, en toute circonstances, et exhorte les pays qui n'ont pas encore détruit leurs stocks d'armes chimiques à le faire dès que possible. Les buts et objectifs de la Convention sur les armes biologiques doivent être strictement respectés.

Les armes biologiques sont des armes de destruction massive. Toute information ou piste sur des activités biologiques militaires doit susciter une grande attention de la part de la communauté internationale. La Chine prend note avec inquiétude des informations en ce sens communiquées par la Russie. Le respect de la Convention sur les armes biologiques est une obligation pour tous les États parties. Les préoccupations soulevées par la Russie doivent être traitées de manière appropriée.

La Chine exhorte les parties concernées à s'acquitter effectivement des obligations qui leur incombent au titre de la Convention, à apporter des éclaircissements complets et à accepter un système de vérification multilatéral. Nous prenons note des informations communiquées par les médias selon lesquelles l'Organisation mondiale de la Santé a conseillé au Gouvernement ukrainien de détruire les agents pathogènes qui se trouvent dans les laboratoires concernés afin d'empêcher la propagation de maladies. Nous attendons avec intérêt de recevoir des informations plus précises à ce sujet. Dans la situation actuelle et dans un souci de santé publique, il importe au plus haut point de garantir la sûreté et la sécurité des laboratoires concernés.

Dans sa déclaration, la représentante des États-Unis a porté des accusations sans fondement contre la Chine, que nous rejetons fermement. Cela fait longtemps que la communauté internationale exprime ses préoccupations au sujet des activités biologiques menées par l'armée américaine. Les États-Unis possèdent 336 laboratoires à travers le monde, d'après les informations fournies par ce pays à la Conférence des États parties à la Convention sur les armes biologiques.

Les États-Unis disent qu'ils sont pour la transparence. S'ils estiment que ces informations sont fausses, ils n'ont qu'à fournir les données pertinentes et apporter des

éclaircissements afin que la communauté internationale puisse se prononcer à ce sujet.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Les armes biologiques ont été la première catégorie d'armes de destruction massive à faire l'objet d'une interdiction générale. Au titre de l'article premier de la Convention sur les armes biologiques, adoptée en 1972, chaque État partie s'engage à :

« ne jamais, et en aucune circonstance, mettre au point, fabriquer, stocker, ni acquérir d'une manière ou d'une autre [de telles armes] ».

Le Brésil estime que toute accusation relative à une violation des interdictions fondamentales établies par la Convention sur les armes biologiques est extrêmement grave et, à ce titre, doit être étayée par des preuves solides. Ces preuves doivent être présentées à une autorité indépendante et impartiale et confirmées par celle-ci, comme le prévoit l'article VI de la Convention sur les armes biologiques. Il est déplorable que de tels mécanismes d'enquête ne soient pas suffisamment robustes à l'heure actuelle.

Le Brésil estime également que si nous voulons préserver le régime mis en place par la Convention sur les armes biologiques, il faut établir une distinction entre des recherches scientifiques et techniques légitimes relatives à la sécurité et à la sûreté biologiques et des éventuelles violations de l'interdiction de la mise au point et de la fabrication d'armes biologiques. Les recherches sur des agents pathogènes nouveaux et dangereux doivent être soumises à des mécanismes de transparence stricts.

Le Brésil est depuis longtemps favorable à la négociation d'un protocole multilatéral de vérification à la Convention sur les armes biologiques, qui prévoit des mesures supplémentaires permettant de garantir la protection et la sécurité contre les menaces biologiques émergentes. La situation dont le Conseil est saisi aujourd'hui ne fait que renforcer l'urgence et la nécessité d'un tel mécanisme.

Le Brésil condamne fermement l'emploi ou la menace d'emploi d'armes de destruction massive, y compris les armes biologiques et chimiques, quels qu'en soient l'auteur, le lieu ou les circonstances.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Haute-Représentante Nakamitsu de leurs exposés. Je me félicite également de la participation du représentant de l'Ukraine.

Le conflit en Ukraine se poursuit, infligeant un coût inacceptable au peuple ukrainien et, de plus en plus, au monde entier, en raison de la forte hausse du prix des produits de base. Nous sommes de tout cœur avec les familles qui ont perdu des êtres chers, ainsi qu'avec les millions de réfugiés et de personnes déplacées. Nous sommes également très préoccupés par le fait que le conflit armé n'a pas épargné les biens indispensables à la survie des populations civiles, notamment les habitations et les établissements de soins, ainsi que les infrastructures d'approvisionnement en électricité et en eau.

Nous avons écouté avec une profonde inquiétude les graves allégations de mise au point d'armes biologiques, en violation de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Conformément à la Convention sur les armes biologiques, le Conseil de sécurité est tenu d'examiner les plaintes déposées par tout État partie à la Convention concernant une violation de celle-ci. La Convention confère au Conseil de sécurité la responsabilité de déterminer s'il est nécessaire de mener une enquête.

Si un État partie dépose officiellement une plainte pour déclencher ce processus, nous nous devons de formuler une observation qui relève de l'évidence, à savoir qu'il faut suspendre le conflit armé pour permettre une telle enquête. Nous nous retrouverions alors exactement dans la même situation qu'aujourd'hui, alors que les diplomates ukrainiens et russes viennent de se réunir à Antalya afin de discuter d'une base commune pour un cessez-le-feu. Nous leur demandons de redoubler d'efforts et de mettre à profit la volonté de nombreux pays de fournir toute l'assistance nécessaire à ces pourparlers.

Les risques d'extension et d'escalade du conflit doivent être pris très au sérieux. Ses effets se font déjà sentir bien au-delà de l'Ukraine. Les sanctions et contre-sanctions menacent l'approvisionnement alimentaire mondial, et les fortes hausses des prix de l'énergie vont plonger des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté alors qu'elles luttent déjà pour se remettre des effets de la maladie à coronavirus (COVID-19). L'humanité est au bord du gouffre. Le choc économique qui s'annonce si un cessez-le-feu n'est pas annoncé très rapidement s'accompagnera de crises politiques et de nouvelles situations de conflit.

En ce qui concerne les graves allégations que nous avons entendues, toute mesure prise par le Conseil de sécurité doit s'accompagner d'un engagement renouvelé

de tous les États parties à la Convention sur les armes biologiques. Nous exhortons ses 183 États parties à saisir l'occasion offerte par la neuvième conférence d'examen qui se tiendra plus tard cette année pour renforcer le régime relatif aux armes biologiques et les normes qui protègent l'humanité contre la menace d'emploi de ces armes odieuses.

Enfin, le seul moyen de sortir de la crise est de suspendre le conflit armé et de donner au dialogue une chance de façonner un ordre de sécurité européen stable dans lequel la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les membres sont protégées. Le Kenya réaffirme qu'il reconnaît la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Biang (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Haute-Représentante Nakamitsu de leurs exposés et des informations qu'elles nous ont livrées. Je salue la participation à ce débat de notre collègue de l'Ukraine.

Nous tenons cette séance dans un contexte marqué par le risque d'utilisation d'armes de destruction massive. Les graves accusations réciproques, de part et d'autre, autour de cette table faisant état des risques persistants d'utilisation d'armes chimiques en lien avec des programmes d'expérimentation en cours ne préfigurent absolument rien de bon pour l'humanité. Mon pays appelle les parties à s'en tenir au strict respect des dispositions pertinentes de la Convention sur les armes biologiques, qui interdit formellement l'utilisation des armes à large spectre, ainsi que leur mise au point, leur fabrication et leur stockage.

Mon pays, en tant qu'État partie à la Convention sur les armes biologiques, réaffirme son opposition à toute utilisation de toute forme d'armes biologiques, et appelle les belligérants à s'abstenir de recourir à de telles armes et à respecter le droit international.

Le Gabon réaffirme son attachement au règlement pacifique des différends entre les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et nous continuons d'appeler les parties à la désescalade et à s'investir dans les négociations en cours afin d'arrêter les souffrances des populations civiles, qui paient un lourd tribut depuis le début des hostilités en Ukraine.

Il est fondamental que le Conseil s'élève au-delà de la logique de confrontation et de condamnation pour faire prévaloir la recherche d'une solution crédible afin d'éviter un embrasement dont nul ne peut prédire les

conséquences. La diplomatie doit reprendre le dessus. C'est une exigence et même une urgence si nous voulons rétablir la paix et la sécurité en Ukraine.

Nous devons offrir une véritable alternative au langage assourdissant des armes et aux menaces d'utilisation d'armes non conventionnelles. Le Conseil de sécurité ne peut pas et ne doit pas être le lieu d'échange d'invectives et de réaffirmation des rivalités. Il doit plus que jamais se réconcilier avec sa vocation de fabrique de solutions pour le règlement des conflits et des crises.

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Quelles conclusions peut-on tirer de notre débat d'aujourd'hui ? S'agissant de nos collègues occidentaux avant tout, comme nous nous y attendions, aucun d'entre eux n'a abordé le fond de la question que nous avons soulevée. Alors que ma collègue des États-Unis lançait ses foudres et nous accusait, comme nous nous y attendions, de faire de la propagande, deux choses me sont venues à l'esprit.

Premièrement, je souhaite rappeler un proverbe russe qui dit qu'un esprit coupable n'est jamais en paix. Plus les voix s'élèvent pour essayer de rejeter la faute sur nous, plus nous sommes convaincus d'avoir vu juste en évoquant leurs activités néfastes en Ukraine.

Deuxièmement, je me souviens d'une autre histoire qui a été mentionnée à plusieurs occasions et dans différents contextes à propos de la fameuse fiole présentée par Colin Powell dans cette salle même (voir S/PV.4701), et qui a servi de fondement à l'invasion de l'Iraq par les États-Unis. Cette invasion a causé des souffrances inouïes, faisant de nombreuses victimes et entraînant d'immenses destructions, qui se sont ensuite répercutées dans toute la région, notamment parce qu'elle a favorisé l'apparition d'une certaine organisation terroriste appelée Daech.

Voilà la vraie Palme d'or, pour reprendre une expression utilisée aujourd'hui par notre collègue albanais. De nombreux membres ont déclaré qu'ils n'avaient pas connaissance de l'existence de programmes biologiques militaires en Ukraine. Cela ne signifie pas qu'ils n'existent pas. Un projet militaire est une entreprise secrète, et les personnes impliquées n'en informeraient pas M^{me} Nakamitsu.

Souvenons-nous de Raqqa et de Mossoul, qui ont été entièrement rasées. Des milliers de civils ont été enterrés sous les ruines de ces villes à cause de la coalition dirigée par les États-Unis. Des cadavres sont restés sous les décombres pendant plusieurs mois, et je ne me souviens pas que nos collègues aient laissé éclater une colère légitime à ce sujet. Nous avons soulevé la question à de nombreuses reprises au Conseil de sécurité, mais le sujet a tout simplement été étouffé et personne n'a voulu y revenir.

Par contre, il ne se passe pas un jour sans que l'on se perde en suppositions sur les atrocités qu'auraient commises les forces russes, les attaques quotidiennes contre des hôpitaux, des crèches, des écoles, des maternités et l'utilisation de bombes à sous-munitions, ce que notre ministère de la défense a réfuté à plusieurs reprises. La maternité n°1 de Marioupol est devenue un exemple typique à cet égard.

Je voudrais demander aux personnes ici présentes si elles ont écouté ce que nous avons dit dans cette salle le lundi 7 mars. Il était question de militants et de radicaux qui transformaient ce bâtiment en poste de tir (voir S/PV.8988). Nous les avons mises en garde à l'époque, mais elles ne nous ont pas écoutés, et elles ne veulent pas écouter ce que nous disons. Elles ont vu des photos de la maternité prétendument détruite par une bombe ou par un missile. Je les ai également avec moi. Elles montrent un bâtiment aux fenêtres soufflées mais pas détruit. Ces photos, les voici.

Je suis sûr que les membres peuvent imaginer ce qui aurait dû arriver à un bâtiment touché par une bombe ou par un missile, et aussi à toutes les personnes qui se trouvaient à l'intérieur. J'ai des photos et des vidéos de l'intérieur du bâtiment. Les voici. On y voit du désordre, des meubles dispersés et des chaises intactes. Je voudrais demander une fois de plus aux membres d'imaginer le type de dégâts qu'aurait pu causer une bombe ou un missile. Les experts militaires pourraient le leur dire. À vrai dire, ils l'ont déjà fait. Ils ont montré une photo du cratère à côté du bâtiment. Tout porte à croire qu'il a été causé par l'explosion d'une mine. Voici la photo.

En revanche, on nous parle de 17 personnes blessées dans ce bâtiment, et d'aucun mort. En guise de preuve, nous sommes censés accepter les photos truquées de la blogueuse ukrainienne Marianna Podgurskaya, prises par le pigiste de l'Associated Press Evgeniy Maloletka. D'ailleurs, les internautes ont déjà découvert qu'elle joue le rôle de différentes femmes sur différentes photos.

Nous sommes consternés par l'ignoble campagne de dénigrement menée contre l'armée russe, qui est accusée d'attaquer délibérément des installations civiles. On nous reproche de diffuser des informations trompeuses et de faire de la propagande, ce sont ceux qui nous accusent qui ferment les yeux sur un nombre écrasant d'informations trompeuses diffusées par l'Ukraine et par l'Occident, depuis des centres prévus à cet effet, dans le cadre de leur opération psychologique spéciale. Dans le même temps, ils observent un mutisme infamant sur le fait qu'ils ont littéralement coupé l'accès aux sources d'information russes. Ces derniers jours, nous avons beaucoup appris sur la liberté d'expression dont ils pensent être les chantres.

Qu'il me soit permis de répondre à ma collègue britannique qui a cité, de manière incomplète comme d'habitude, les propos du Ministre Lavrov, selon lesquels nous n'avons pas déclenché une guerre. Elle n'a pas été la seule à le faire. Voici la citation complète : « Nous n'avons pas déclenché la guerre, nous voulons y mettre un terme ». En effet, ce n'est pas nous qui l'avons déclenchée, mais les autorités de Kiev, il y a huit ans dans la région du Donbass. Hier, une vidéo a été mise en ligne sur Internet montrant des Ukrainiens en uniforme militaire, quelque part près de Kharkov, d'après ce qui est indiqué dans la vidéo, qui abattraient ce qui est censé être un avion russe à l'aide d'un lance-roquettes portatif. À proximité, on aperçoit un véhicule blanc, apparemment une Toyota, portant le logo de l'ONU. On peut penser que ces personnes sont arrivées sur les lieux à bord de ce véhicule. Nous avons déjà interrogé les représentants du Secrétariat de l'ONU à ce sujet, mais on nous a assuré que les véhicules de l'ONU n'étaient pas utilisés par les forces de défense territoriale ukrainiennes – il avait déjà été signalé que des véhicules de l'ONU auraient été utilisés à Kramatorsk. Nous demandons instamment à l'ONU d'enquêter sur cet incident. Même s'il s'avère que cette voiture n'est pas un véhicule de l'ONU, l'utilisation du logo de l'ONU sur des moyens de transport utilisés dans le cadre d'hostilités est inacceptable.

Le Président (*parle en arabe*) : La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je sais que le représentant de la Fédération de Russie attend de moi que je lui réponde, mais nous n'allons pas donner plus de temps de parole aux mensonges que les personnes ici présentes entendent

aujourd'hui. C'est indigne du Conseil de sécurité. Il n'y a qu'un seul agresseur ici, et c'est la Russie. Nous espérons qu'elle pourra faire son examen de conscience et mettre fin aux attaques et aux souffrances du peuple ukrainien.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, et la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu. Je me dois également de prendre acte de la présence d'une catégorie distincte dans cette salle, un représentant de l'État agresseur qui occupe le siège de l'Union soviétique au Conseil de sécurité, dont le statut d'État agresseur a été reconnu par la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale.

La Russie a déjà un lourd bilan de mensonges qui ont été démontrés ici au Conseil. Il faudrait peut-être une heure pour rappeler les mensonges qui ont été proférés rien que ces deux dernières semaines. Mais je n'en citerai que quelques-uns, les plus vils. Je n'ai aucune hésitation à les évoquer à nouveau puisque que le représentant qui occupe le siège de l'Union soviétique vient d'y faire référence. Qu'il me soit permis de citer sa tête pensante, le Ministre russe des affaires étrangères Lavrov, qui, en effet, a déclaré hier :

« Nous ne prévoyons pas d'attaquer d'autres pays. Nous n'avons pas non plus attaqué l'Ukraine ».

Hier, l'ambassade de Russie à Londres, qui diffuse les mensonges de la Russie, a affirmé sur Tweeter qu'une femme enceinte qui se trouvait à la maternité attaquée à Marioupol avait été maquillée pour jouer différentes femmes enceintes. De fait, Moscou et l'Ambassadeur de Russie ici présent ont du mal à nous livrer une version des faits. Immédiatement après la frappe aérienne de mercredi, le porte-parole du Kremlin, M. Peskov, a déclaré à Reuters : « Les forces russes ne tirent pas sur des cibles civiles ». Jeudi, il a déclaré aux journalistes que le Kremlin allait se pencher sur l'incident, « car vous et moi ne disposons pas d'informations claires sur ce qui s'est passé là-bas ». Après un entretien avec le Ministre ukrainien des affaires étrangères en Turquie, jeudi, le Ministre des affaires étrangères Lavrov a adopté une position différente, puisqu'il a affirmé, sans aucune preuve, que l'hôpital de Marioupol était une cible justifiée parce que des groupes armés ukrainiens avaient pris le contrôle de ce bâtiment il y a longtemps.

Je voudrais partager une très bonne nouvelle. M^{me} Mariana, la femme enceinte en question, a donné naissance à une fille en bonne santé la nuit dernière. Elle s'appelle Veronica. La voici, avec son père, en dépit des mensonges que les Russes ont proférés en ce qui la concerne, sa famille et l'attaque.

Peu importe ce que répondra l'homme qui occupe le siège de l'Union soviétique, il sait que c'est probablement inutile. Nous devons entendre directement le cerveau des crimes de guerre commis jusqu'à présent. Nous avons pu constater à de nombreuses reprises qu'il n'était pas tenu informé et n'avait aucune idée de ce qui se passait sur le terrain.

Nous savons pertinemment que l'obsession maniaque de Poutine, qui fantasme sur des armes ou des menaces biologiques ou chimiques inexistantes en Ukraine, est très dangereuse. Il est possible que cela annonce une autre opération odieuse sous faux drapeau de la part de la Russie.

Quoi d'autre va-t-il utiliser contre l'Ukraine : des missiles de croisière, des lance-roquettes multiples, ou des bombes aériennes lourdes ? Nous en avons déjà fait l'expérience. Quelle est la prochaine étape ? De l'ammunition ? Du phosphore ? Et quelle sera la prochaine cible ? Un autre immeuble d'habitation ? Une autre maternité ? Une autre école ? Ou peut-être un autre site classé au patrimoine culturel ? Les forces russes ont déjà frappé tous ces sites.

En demandant la convocation de la présente séance, l'État agresseur s'est une nouvelle fois tiré une balle dans le pied. L'Ukraine a un système de santé parfaitement conforme à ses obligations internationales et coopère pleinement avec toutes les organisations internationales. Le reste relève de la folie de Poutine et de ses sbires, y compris la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies. La Russie se fiche complètement de la sécurité de ses propres citoyens, y compris des milliers de corps en décomposition de soldats russes envoyés par Poutine en Ukraine, dans le cadre de ce carnage qui se poursuit.

Je constate avec regret que le Conseil de sécurité est en train d'être manipulé par la Fédération de Russie pour promouvoir ces élucubrations. Cela témoigne du mépris total de la Fédération de Russie pour les membres du Conseil de sécurité. En outre, cela porte atteinte à la crédibilité du Conseil.

Ce sur quoi le Conseil doit se pencher, ce sont les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité que la Russie commet quotidiennement depuis le 24 février, date à laquelle la guerre en Europe, déclenchée par la Russie, a débuté. Parmi les exemples les plus récents qui ont choqué le monde, on peut citer les frappes aériennes russes qui ont détruit une maternité, évoquées à de nombreuses reprises aujourd'hui.

Les bombardements et les frappes aériennes sans discrimination de la Russie ont pratiquement détruit Marioupol, une des plus belles villes bordant la mer d'Azov, et tué 1 582 de ses habitants, selon l'administration locale. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, des personnes sont enterrées dans des charniers dans les villes ukrainiennes.

Je voudrais demander à l'homme qui occupe le siège de l'Union soviétique, s'il est vraiment en contact avec Moscou, de réclamer la libération du maire de la ville de Melitopol, qui a été enlevé, et de nous aider à le sortir des griffes des envahisseurs.

Kharkiv, Tchernihiv, Soumy, Izioum, Okhtyrka, Volnovakha et de nombreuses autres villes ukrainiennes sont en train d'être rasées. Les documents et les cartes saisis par les forces ukrainiennes auprès de prisonniers de guerre russes confirment que les bombardements des zones résidentielles ont été planifiés. Pendant la conférence de presse tenue aujourd'hui à Kyïv, les pilotes russes capturés ont confirmé avoir délibérément largué des bombes sur des zones résidentielles. Le nombre de civils tués par les forces russes dépasse les pertes militaires. De nombreuses personnes ont perdu leur maison. Plus de 1,5 million de personnes ont quitté l'Ukraine – en fait près de 2 millions – en franchissant la frontière occidentale. Des centaines de milliers d'autres, voire des millions, sont déplacées à l'intérieur du pays. Rien qu'à Kharkiv, 600 000 personnes ont été évacuées par train.

Les efforts se concentrent à présent sur l'évacuation en toute sécurité des civils par les couloirs humanitaires. Malheureusement, les accords conclus à cette fin sont souvent violés par les forces russes. Les terribles photographies et vidéos faites près d'un pont détruit à Irpin, montrant des civils morts, dont des familles entières qui tentaient de fuir les zones occupées, ont fait le tour du monde et suscité l'horreur. La Russie ne doit pas utiliser les civils comme otages ou boucliers humains. En pilonnant aveuglément les villes et en provoquant une catastrophe humanitaire, puis en bombardant délibérément les civils qui tentent

de quitter les villes ukrainiennes assiégées, la Russie contraint les civils à fuir leur foyer et ne leur offre qu'un couloir vers son territoire ou le Bélarus. Les prétendus « couloirs verts », proposés par l'agresseur pour envoyer des personnes en Russie ou au Bélarus, pourraient être considérés comme des déportations forcées de personnes protégées, conformément au droit international humanitaire.

Des Ukrainiens sont tués et des villes ukrainiennes sont détruites pendant que nous sommes contraints d'écouter les absurdités inventées par la Russie au Conseil de sécurité, dans une tentative désespérée de maquiller la guerre menée contre l'Ukraine. L'agression russe représente une menace pour nous tous, et il faut agir de toute urgence, avec détermination, pour contrer les actes inhumains, barbares et cruels de la Russie. Plus vite l'agresseur sera arrêté et tenu de répondre de ses crimes, plus notre monde sera sûr.

Je ne saurais terminer mon intervention sans lire plusieurs paragraphes d'une lettre ouverte signée par 194 lauréats du prix Nobel :

« Les soussignés, lauréats du prix Nobel, expriment leur appui au peuple ukrainien et à l'État libre et indépendant de l'Ukraine face à l'agression russe.

Dans un geste qui rappelle la tristement célèbre attaque perpétrée par l'Allemagne nazie contre la Pologne en 1939 (en utilisant des impositions similaires consistant à inventer des actes de provocation) [...], le Gouvernement russe, dirigé par le Président Poutine, a lancé une agression militaire injustifiée, une véritable guerre, contre son voisin, l'Ukraine. Nous choisissons ici nos mots avec soin, car nous sommes convaincus que le peuple russe n'est pas responsable de cette agression.

Nous nous joignons à la condamnation de ces opérations militaires et du refus catégorique du Président Poutine de reconnaître la légitimité de l'existence de l'Ukraine ».

Le texte se poursuit comme suit :

« Nous respectons le calme et la force du peuple ukrainien. Nous nous tenons à vos côtés. Nous sommes de tout cœur avec les familles et les amis de tous les Ukrainiens et Russes qui sont déjà morts ou ont été blessés. Que la paix revienne dans cette région de notre beau monde ».

La séance est levée à 13 heures.